

Les échanges commerciaux entre la France et l'Iran en 2017

(source : douanes françaises)

En raison des sanctions renforcées imposées à Téhéran à compter de 2011, nos échanges commerciaux avec l'Iran ont été ramenés d'un pic de 4,3 Mds EUR en 2006 à 515 MEUR en 2014. Repartis timidement à la hausse en 2015 (+22% à 628 MEUR) avant même la levée des sanctions renforcées, ils ont réellement redécollé en 2016 (+239% à 2,1 Mds EUR) pour atteindre 3,8 Mds EUR au terme de l'exercice 2017, soit un niveau inédit depuis 2008 et guère éloigné du plus haut constaté en 2006.

Ce très net redressement est à mettre au compte de l'excellente tenue de nos exportations, mais également (et surtout) du rebond spectaculaire de nos importations.

Après avoir progressé de 28% à 722 MEUR en 2016, nos exportations ont en effet plus que doublé en 2017 pour s'établir à 1,5 Md EUR. Sur l'exercice écoulé, si elles ont indéniablement été tirées par nos livraisons d'aéronefs (+1291% à 391 MEUR) et de pièces détachées pour véhicules automobiles (+614% à 144 MEUR), elles ont également bénéficié du dynamisme d'ensemble de nos ventes à l'Iran (+60% à 1,1 Md EUR hors aéronautique et +36% à 900 MEUR hors aéronautique et automobile).

De l'ordre de 70 MEUR en 2015, nos importations ont bondi à 1,4 Md EUR en 2016, puis à 2,3 Mds EUR en 2017. Cette croissance exponentielle de nos achats est imputable en quasi-totalité à la reprise de nos enlèvements de brut rendue possible par la levée des sanctions renforcées à compter de janvier 2016.

En termes de répartition sectorielle, en 2017, nos ventes étaient composées à près de moitié par les aéronefs et engins spatiaux (26%), les produits pharmaceutiques (13%) et les pièces détachées pour véhicules automobiles (9,6%).

Notre solde commercial vis-à-vis de l'Iran, excédentaire depuis 2012 en l'absence d'enlèvements d'hydrocarbures (+496 MEUR en 2015), est devenu déficitaire à hauteur de 684 MEUR en 2016 et de 816 MEUR en 2017.

Avec une part de marché en progression de 1 pt à près de 2% en 2017, la France était le 9^e fournisseur de l'Iran à l'échelle mondiale, et le 3^e au sein de l'Union européenne, derrière l'Allemagne et l'Italie qui ont toutefois enregistré une érosion de leurs positions commerciales sur ce même exercice. Elle était également le 2^e partenaire commercial de l'Iran (exportations + importations) au sein de l'UE, derrière l'Italie mais devant l'Allemagne.

Des exportations en hausse de 108% à 1,5 Md EUR, tirées par nos livraisons d'aéronefs et de pièces détachées pour véhicules automobiles, mais également par le dynamisme d'ensemble de nos ventes à l'Iran

Alors que leur montant avait été ramené de 1,7 Md EUR à 454 MEUR entre 2011 et 2014 en raison de la mise en place des sanctions renforcées, nos exportations vers l'Iran s'étaient affichées en hausse en 2015 pour la première fois depuis 5 ans (+24% à 562 MEUR). Cette tendance, qui s'était confirmée en 2016 (+28% à 722 MEUR), s'est très largement amplifiée en 2017, exercice au cours duquel nos ventes à l'Iran ont plus que doublé pour s'établir à 1,5 Md EUR, soit un niveau proche de celui constaté avant la mise en place des sanctions renforcées.

Cette performance tient en bonne partie à la mise en œuvre de grands contrats dans le domaine aéronautique, ayant entraîné une croissance exponentielle de notre poste « aéronefs et engins spatiaux » (+1291% à 391 MEUR), et à l'amorçage d'investissements/projets industriels locaux impliquant nos grands constructeurs automobiles (accords de coentreprises), ayant occasionné un très net rebond des exportations de pièces détachées pour véhicules automobiles (+614% à 144 MEUR) et de véhicules automobiles assemblés (+398% à 63 MEUR). Pour autant, à « périmètre comparable » (i.e. hors aéronautique et automobile), nos ventes à l'Iran ont fait preuve d'un dynamisme remarquable. Elles ont en effet progressé de 60% à 1,1 Md EUR hors aéronautique et de 36% à 900 MEUR hors aéronautique et automobile (pièces détachées et véhicules assemblés). De fait, la plupart de nos

autres postes d'exportation se sont également affichés en hausse. C'est le cas notamment des équipements de communication (+1013% à 51 MEUR), des produits sidérurgiques (+173% à 19 MEUR), des parfums et produits pour la toilette (+46% à 16 MEUR) et des instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation (+96% à 16 MEUR).

La seule baisse notable concerne le poste « céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux » pour lequel nos ventes à l'Iran ont été ramenées de 12 MEUR en 2016 à 1,7 MEUR en 2017. Elle est essentiellement imputable aux bonnes récoltes dont a bénéficié l'Iran.

En termes de répartition sectorielle, nos ventes à Téhéran sont désormais composées à près de moitié par les aéronefs et engins spatiaux (26%), les produits pharmaceutiques (13%) et les pièces détachées pour véhicules automobiles (9,6%). Viennent ensuite les produits chimiques (7%), les parfums, cosmétiques et huiles essentielles (4,3%), les véhicules automobiles (4,2%), les équipements médicaux (3,7%) et les équipements de communication (3,4%).

Au plan géographique, l'Iran, qui a absorbé l'équivalent de 0,32% de nos exportations (contre 0,16% en 2016), était notre 49e client en 2017 (il était notre 59e client sur l'exercice précédent et notre 70e client en 2015).

Nos importations, quasi intégralement composées de pétrole brut, poursuivent leur spectaculaire mouvement de redressement (+65% à 2,3 Mds EUR) entamé en 2016 à la faveur de la levée des sanctions renforcées

Alors que nos importations depuis l'Iran avaient été ramenées de 2,5 Mds EUR en 2007 à 66 MEUR en 2015 (subissant un décrochage particulièrement marqué à compter de 2012 et de la mise en œuvre l'embargo européen sur les achats de pétrole brut et de produits pétrochimiques iraniens), elles ont connu un redémarrage spectaculaire en 2016 (+2030% à 1,4 Md EUR) à la faveur de la reprise de nos enlèvements de brut rendue possible par levée des sanctions renforcées. Cette tendance s'est confirmée en 2017, exercice au cours duquel nos achats à l'Iran ont crû de 65% pour s'établir à 2,3 Mds EUR, soit leur niveau le plus élevé depuis 2008.

Valorisés à hauteur de 1,3 Md EUR en 2016, puis à 2,2 Mds EUR en 2017 alors qu'ils avaient été nuls en 2015¹, nos enlèvements de pétrole brut représentent désormais 96% de nos importations en provenance d'Iran, soit un niveau équivalent à celui qui prévalait avant l'introduction des sanctions renforcées. Alors que la hausse de nos enlèvements de brut iranien constatée en 2016 était intégralement imputable à un effet volume, la poursuite de ce mouvement haussier observée en 2017 tient quasiment autant à un effet prix qu'à un effet quantité².

En 2017 l'Iran a assuré l'équivalent de 0,43% de nos importations (contre, 0,3% en 2016, et 0,01% en 2015), ce qui en faisait notre 42e fournisseur (il était notre 46e fournisseur en 2016 et notre 108e fournisseur en 2015). Il était toutefois notre 4e fournisseur de pétrole brut (en valeur, hors produits de raffinage du pétrole).

La France, qui a capté 4,1% des ventes de l'Iran en 2017 (et 22,5% de ses ventes à destination de l'UE), était son 7e client à l'échelle mondiale³ et son 2e client au sein de l'Union européenne⁴ derrière l'Italie, mais largement devant l'Espagne, la Grèce, les Pays-Bas et l'Allemagne.

¹ Pour rappel, pendant la période des sanctions renforcées, l'Iran était légalement autorisé à exporter son brut auprès de 6 pays (Chine, Inde, Corée du Sud, Turquie, Japon, Taïwan) dans la limite de 1M de b/j.

² Nos achats de brut à Téhéran ont en effet progressé de 67% en 2017 alors que, dans le même temps, le prix moyen du baril de brut iranien exporté passait de 39,5 USD en 2016 à 51,8 USD en 2017, soit une hausse voisine de 31%.

³ Source : FMI/DOTS sur les 10 premiers mois de l'année 2017. Les 6 premiers clients l'Iran sur la période considérée étaient la Chine, l'Inde, la Turquie, la Corée du Sud, l'Italie et le Japon.

⁴ Source : Eurostat sur l'ensemble de l'année 2017.

Un déficit commercial bilatéral vis-à-vis de l'Iran qui se creuse de 19% à 816 MEUR

Depuis l'arrêt de nos enlèvements de pétrole iranien en 2012, nous affichons mécaniquement un excédent commercial bilatéral sur Iran. Celui-ci s'était consolidé à hauteur de 26% pour s'établir à 494 MEUR en 2015 grâce à la reprise de nos exportations. Pour mémoire, dans la période qui a précédé les sanctions renforcées, notre solde commercial vis-à-vis de l'Iran était positif entre 2001 et 2004 (avec un pic à 994 MEUR en 2003), déficitaire entre 2005 et 2008 (avec un point bas à 957 MEUR en 2007), puis de nouveau positif ensuite (sauf en 2011).

En 2016 cet excédent a laissé la place à un déficit de 684 MEUR dans le sillage de la reprise de nos enlèvements de brut. Ce dernier s'est creusé à hauteur de 19% en 2017 pour atteindre 816 MEUR sous l'effet de la poursuite de la hausse de nos achats de pétrole, et ce en dépit de la très bonne tenue de nos exportations.

La France a pris toute sa part dans le rééquilibrage qui a commencé à s'opérer au profit des Européens à la faveur de la levée des sanctions

Avec une part de marché en progression de 1 pt à près de 2% en 2017, la France était en 2017 le 9^e fournisseur de l'Iran à l'échelle mondiale⁵ (elle était son 13^e fournisseur en 2016), et le 3^e au sein de l'UE derrière l'Allemagne et l'Italie. Sa part de marché intra UE (ventes de la France à l'Iran rapportées au total des ventes des pays de l'UE à l'Iran), est passée de 8,7% à 13,6% quand, dans le même temps, celle de l'Allemagne passait de 31% à 27,4%, et celle de l'Italie de 19,3% à 16,5%⁶.

Pour mémoire, alors que nous étions, avec l'Allemagne et l'Italie, les principaux fournisseurs de l'Iran depuis la révolution de 1979, notre part de marché a culminé à 8% en 2004, avant d'entamer un déclin régulier, puis d'être réduite à la portion congrue à partir de 2012.

Dans le même temps, nos principaux concurrents asiatiques (Chine, Inde, Corée du Sud) et du Proche et Moyen-Orient (Turquie et Emirats Arabes Unis) avaient renforcé leurs positions, notamment après le durcissement des sanctions à l'encontre de l'Iran intervenu en 2011.

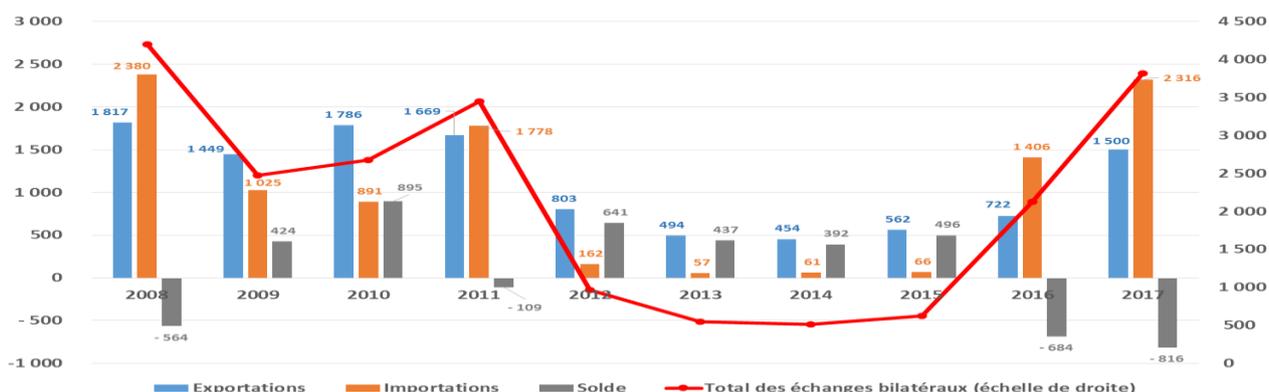
La levée des sanctions a permis l'amorce d'un rééquilibrage en faveur des pays européens, et de la France en particulier, alors que les Emirats Arabes Unis devaient voir l'avantage que leur conférait leur statut de plateforme de réexportation s'estomper progressivement.

⁵ D'après les données FMI/DOTS, sur les 10 premiers mois de l'année 2017, la France était le 9^e fournisseur de l'Iran derrière les EAU, la Chine, la Turquie, la Corée du Sud, l'Allemagne (part de marché : 4,2%), la Suisse, la Russie et l'Inde, mais devant l'Italie (part de marché : 1,8%).

⁶ Source : Eurostat sur l'ensemble de l'année 2017.

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de notre commerce bilatéral avec l'Iran (MEUR, douanes françaises)



Annexe 2 : Structure des exportations et importations françaises vers et de l'Iran en 2017 (MEUR, douanes françaises)

Tableau 1 : Structure des exportations et importations françaises vers et de l'Iran en 2017 (en MEUR)

	Exportations	Importations
1. Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	19,5	27,7
2. Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	0,3	2225,1
3. Produits des industries agroalimentaires (IAA)	43,3	18,9
4. Produits pétroliers raffinés et coke	1,9	0,0
5. Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	275,8	16,3
6. Matériels de transport	609,8	4,5
7. Textiles, habillement, cuir et chaussures	5,0	2,9
8. Bois, papier et carton	3,4	0,1
9. Produits chimiques, parfums et cosmétiques	184,5	9,7
10. Produits pharmaceutiques	195,1	5,4
11. Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	41,1	0,8
12. Produits métallurgiques et métalliques	66,7	2,4
13. Produits manufacturés divers	37,9	1,4
14. Produits divers	15,3	0,2
Ensemble	1499,7	2315,4

Tableau 2 : Structure des exportations et importations françaises vers et de l'Iran en 2017 (en %)

	Exportations	Importations
1. Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	1,3	1,2
2. Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	0,02	96,1
3. Produits des industries agroalimentaires (IAA)	2,9	0,8
4. Produits pétroliers raffinés et coke	0,13	0,0
5. Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	18,4	0,7
6. Matériels de transport	40,7	0,2
7. Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,3	0,1
8. Bois, papier et carton	0,2	0,0
9. Produits chimiques, parfums et cosmétiques	12,3	0,4
10. Produits pharmaceutiques	13,0	0,2
11. Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	2,7	0,0
12. Produits métallurgiques et métalliques	4,4	0,1
13. Produits manufacturés divers	2,5	0,1
14. Produits divers	1,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0

Annexe 3 : Composition sectorielle de nos exportations vers l'Iran (MEUR, douanes françaises)

